

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 SEPTEMBRE 2017

SDE76 : Remplacement des lanternes en LED

Le principe a été acté lors de la réunion du 13 mars dernier, le projet porte sur le remplacement des lampes éclairage public en LEDS pour toutes les rues du centre bourg. Nécessité d'avoir une délibération pour chaque rue étant entendu que les frais de plan et de déplacement seront réduits du fait que la commune réalise les travaux en une seule fois.

SDE76 : Demande d'adhésion de la commune de Neufchâtel-en-Bray au SDE76

Accord de la commune pour que la commune de Neufchâtel en Bray adhère au SDE

Le point sur les demandes de subvention concernant les différents projets communaux

La commune a reçu les réponses aux différentes demandes de subventions auprès de l'Etat et du Département.

* *Voirie : Impasse des Telliers :*

Montant des travaux : 13 666,80 € TTC

Subvention de l'Etat : 3 416,70 €, le Département ne participe pas

Reste à la charge de la commune : 7 972,30 € + 2 277,80 de TVA à préfinancer.

* *Clocher de l'Eglise :*

Montant des travaux : 24 024 € TTC

Subvention de l'Etat : 6 006 €

Subvention du Département : 5 005 €

Reste à la charge de la commune : 9 009 € + 4 004 € de TVA à préfinancer.

* *Mairie : Rénovation thermique du 1^{er} étage :*

Montant des travaux : 28 769 € TTC

Subvention de l'Etat : 6 033 €

Subvention du Département : 5 028 €

Reste à la charge de la commune : 12 912 € + 4 826 € de TVA à préfinancer.

Réfection de la mairie

Lors de la réunion du Conseil Municipal, du 14 juin dernier, il a été évoqué le souhait de rénover la salle de la mairie, les derniers travaux datant d'environ 20 ans.

Un devis d'un montant de 540 € a été établi par les Ateliers du Cœur.

Ce devis comprend la main d'œuvre, la fourniture des matériaux (peinture, papier peint) reste à la charge directe de la commune. La municipalité adopte une délibération de principe.

Le choix des coloris des matériaux sera décidé lors d'une prochaine commission travaux.

Informations et questions diverses

Travaux d'aménagement de sécurité à Gennetuit : Les travaux ont démarré plus tôt que prévu, début septembre.

Restauration du diptyque de l'église :

Les peintures du diptyque continuent de se détériorer. Des devis avaient été réalisés en 2012. Sophie HOUARD et Thierry TRIDAUT se sont proposés pour monter un dossier technique de demande de subvention auprès de l'Etat et du Département.

Madame le Maire doit contacter Madame LEPRINCE, architecte des monuments historiques à la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) à ce sujet.

Les Journées du Patrimoine 2017 : 2 visites de l'église Saint Georges seront commentées par Sophie HOUARD, à 14h30 et à 16h00 le dimanche 17 septembre.